

PALIPEHUTU

PARTI POUR LA LIBERATION DU PEUPLE HUTU

ANALYSE CRITIQUE DU MESSAGE PRESIDENTIEL DU 18 JUIN 1995.

Burundi: Un président civil, Monsieur Sylvestre NTIBANTUNGANYA, demande des pouvoirs spéciaux au Parlement pour renforcer la dictature militaire.

Le message de Monsieur Sylvestre NTIBANTUNGANYA, diffusé le 18 juin 1995, est un coup d'épée dans l'eau car toutes les mesures prises visent le renforcement du pouvoir de l'armée monoethnique tutsi en faisant fi des préoccupations du peuple burundais qu'il est en train de livrer pieds et mains liés à cette armée putschiste.

Le Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA sait pertinemment bien que c'est l'armée qui a toujours été la source des problèmes de la population. Or, au lieu d'envoyer l'armée dans ses casernes, il l'envoie dans la population rurale. Est-il concevable que le Président, Père de la Nation, mette une population de 10 provinces sur les 15 que compte le pays, sous le joug de l'armée putschiste alors que cette même population avait opté clairement pour la démocratie lors des élections de juin 1993.

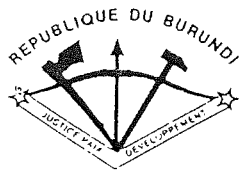
On voit, d'emblée, que les mots les plus durs sont réservés à l'opposition hutu, notamment le CNDD, le PALIPEHUTU, le FROLINA et les FDD. Mais, son message est une litanie d'intentions puisqu'il n'a ni les moyens de réaliser sa politique, ni aucun contrôle sur l'armée, la gendarmerie, le gouvernement et l'administration. Même tout document officiel doit, pour être valable, être contresigné par un Premier Ministre que "la soi-disant opposition" tutsi lui a imposé.

Il est étonnant de l'entendre défendre une Convention de Gouvernement qui l'a dépouillé de ses prérogatives présidentielles, qui va à l'encontre de la Constitution votée par le peuple (le 9 mars 1992) et qui met le Parlement devant le fait accompli, ce dernier ayant été contraint d'avaliser les décisions des négociateurs qu'il n'avait pas mandatés.

Donner les pouvoirs spéciaux à Monsieur NTIBANTUNGANYA, c'est donner un sauf conduit aux putschistes qui vont s'en servir pour réprimer le peuple. Il est à prévoir qu'une fois ces pouvoirs légalisés, l'armée putschiste ne puisse s'en servir pour parachever son coup d'Etat.

Tenant compte de ces observations et du fait que l'armée monoethnique tutsi terrorise la population civile, le PALIPEHUTU exige ce qui suit:

- 1° Le retour des forces armées dans leurs casernes;
- 2° La suppression des commissaires militaires et l'établissement d'une administration efficace, ethniquement équilibrée et représentative de la population locale;
- 3° La suppression des couvre-feux et des laissez-passer qui donnent libre cours aux exactions incontrôlées de l'armée et des miliczs tutsi ;
- 4° Le respect des droits de l'homme, notamment le droit à la vie, la liberté d'expression et de la presse avec la possibilité de poursuivre en justice les des écrits qui déstabilisent la paix et la sécurité.



PAL�PEHUTU

PARTI POUR LA LIBERATION DU PEUPLE HUTU

4° Le respect des droits de l'homme, notamment le droit à la vie, la liberté d'expression et de la presse avec, si le cas se présente, la possibilité de poursuivre en justice les auteurs des écrits qui déstabilisent la paix et la sécurité.

Devant un tel train de mesures d'exception: couvre-feux, censure, déplacements contrôlés, manifestations interdites, commissaires militaires, ..., le PAL�PEHUTU demande à l'opinion internationale de prendre en considération ses inquiétudes ci-haut exprimées pour empêcher à temps le retour de la dictature militaire et l'asservissement de la population.

Fait à Tranbjerg, le 23 juin 1995
Dr. Etienne KARATASI, Président du PAL�PEHUTU

